

## Conseil en investissement et patrimoine - Expertise

### CATEGORIE : C

#### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Banque, assurances et immobilier - Finance**

Conseil en investissements multi-supports, conseil en patrimoine et en cession d'entreprise

Code(s) NAF : **66.30Z**

Code(s) NSF : **313**

Code(s) ROME : **C1205**

Formacode : **41014**

Date de création de la certification : **01/01/2013**

Mots clés : **patrimoine**, **Conseil fiscal**, **IMMOBILIER**, **Patrimoine social et transmission d'entreprise**

#### Identification

Identifiant : **2577**

Version du : **14/11/2018**

#### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

■ **N/A**

#### Descriptif

##### *Objectifs de l'habilitation/certification*

Conseiller une clientèle personne physique dans la gestion de son patrimoine personnel et professionnel.

##### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

■ **N/A**

##### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

Compétence (C1). Evaluer les actifs mobiliers et immobiliers d'un patrimoine personnel ou professionnel.

Compétence (C2). Optimiser fiscalement et juridiquement la gestion d'un patrimoine mobilier ou immobilier.

Compétence (C3). Accompagner les dirigeants propriétaires dans des opérations financières complexes : transmission ou cession patrimoniale.

##### *Modalités générales*

Etudes de cas réels et cours magistraux.

##### *Liens avec le développement durable*

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

#### Public visé par la certification

■ **Salariés et demandeurs d'emploi.**

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### *Pour l'individu*

La valeur ajoutée pour les individus de la certification Conseil en investissement et patrimoine - Expertise s'articule autour de plusieurs axes :

Mise à jour des connaissances en droit fiscal et droit patrimonial à un niveau expert.

Capacité à conseiller un dirigeant propriétaire dans l'évaluation, la transmission ou la cession de son patrimoine personnel et professionnel.

Capacité à appréhender toutes les situations patrimoniales même les plus complexes impliquant des actifs mobiliers et immobiliers.

### *Pour l'entité utilisatrice*

La valeur ajoutée pour les entités utilisatrices de la certification Conseil en investissement et patrimoine - Expertise s'articule autour de plusieurs axes :

Contribution au bien être sur le lieu de travail grâce à une meilleure maîtrise du poste.

Renforcement de la productivité des collaborateurs capable de traiter des situations complexes.

Possibilité, grâce à l'acquisition de nouvelles compétences, de faire évoluer certains collaborateurs vers un nouveau métier : conseiller en gestion de patrimoine financier (ROME C1205).

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

Bac+2 et 2 ans d'expérience ,ces prérequis peuvent aussi être acquis juste en tant qu'expérience professionnelle.

### *Compétences évaluées*

#### **Compétence (C1) Compétences évaluées(CE1) : C1.CE1**

Maîtriser les techniques d'analyse financière appliquées à la gestion patrimoniale.

#### **Compétence (C2) Compétences évaluées(CE2) : C2.CE2**

Appréhender les particularités de montage d'une Société Civile Immobilière (SCI).

#### **Compétence (C2) Compétences évaluées(CE3) : C2.CE3**

Maîtriser le droit fiscal patrimonial.

#### **Compétence (C3) Compétences évaluées(CE4) : C3.CE4**

Analyser les impacts et les enjeux d'une cession d'entreprise du point de vue du dirigeant propriétaire.

#### **Compétence (C3) Compétences évaluées(CE5) : C3.CE5**

Optimiser fiscalement le couple retraite-revenu du chef d'entreprise propriétaire en fonction de son statut.

### *Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

N/A

### Centre(s) de passage/certification

- Bärchen Education est le certificateur  
Etablissement principal de Bärchen Education.  
29, rue de Trévisse 75 009  
Paris

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle : oui**

Étendue de la certification partielle :

La composante **C1.CE1**

« Maitriser les techniques d'analyse financière appliquées à la gestion patrimoniale », peut être obtenue séparément par un certificat labellisé AMF (Autorité des Marchés financiers) éligible au CPF.

Le reste des composantes de la certification fait l'objet d'une évaluation comme énoncé ci-dessus.

Durée de validité des composantes acquises :

Illimitée

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

1 an

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Sur les 3 dernières années 40 personnes ont suivi l'intégralité de la formation « Conseil en investissement et patrimoine - Expertise »

### *Autres sources d'information*

<http://www.barchen.fr/>